

Théière



Licence CC BY-NC-ND 4.0

La théière est complète. Elle est de forme circulaire. En coupe, la théière a la forme d'un balustre inversé et tronqué. Le sommet présente un plateau en retrait de même forme que le corps. Le sommet est droit, et se poursuit en une épaule tombante vers la paroi, qui est fuselée vers sa base. Le pied est dans le prolongement de la paroi et présente un point d'appui large et plat. Le fond est en retrait et plat. La théière est munie d'une anse verticale faite de deux rubans qui se superposent. Le bec verseur est courbé en col de cygne. Évasé à sa jonction avec la paroi opposée à l'anse, il est fuselé vers son extrémité antérieure; son sommet est plat et présente une ouverture

ovale. La paroi interne, à sa jonction avec le bec, présente un filtre fait de trous circulaires disposés en cercle, avec un trou central. Il semble y avoir une marque imprimée en bleu sous le fond : c. Il y a des défauts dans la pâte, notamment au niveau du pied. Il y a des coulisses de dorure sous le pied. ; Le décor est moulé, peint sur couverte et appliqué par impression sous couverte (Transfer printed); le décor peint est de couleur dorée et le décor imprimé est de couleur bleu foncé et de motif oriental (Two Temples). Le décor moulé est visible sur l'anse, qui a été moulée à part. Le décor imprimé est visible sur la paroi externe, de même que sur le bec verseur. Le décor sur la paroi est répété sur les deux parois externes opposées et il consiste en une scène orientale composée d'îles, dont deux sont reliées par un pont qui enjambe une rivière. Sur une des s'élèvent deux temples étagés aux toits en bleu foncé, et avec chacun une entrée munie d'un escalier; dans l'une se tient debout un personnage, probablement. Ces temples sont entourés d'arbres et des rochers étagés se trouvent sur la rive. À l'arrière des temples s'étend un mur à trois sections qui se coupent à angle droit; une section est percée de trois fenêtres rectangulaires. L'île borde une rivière à la gauche, qu'enjambe un pont en pierre à une arche, vu de profil, et sur lequel se tiennent debout deux personnages chauves qui se suivent. Derrière le pont, l'île des temples est fermée d'une clôture dont on voit deux compartiments à angle et un poteau; les compartiments sont ornés d'un rectangle central. Le pont mène à une autre île garnie de rochers et d'arbres, dont un saule. En avant-plan, une clôture traverse la rivière; elle présente des compartiments à angle et qui sont décorés de svastika. La base externe du bec verseur se compose de trois rochers stylisés émergeant de l'eau; du rocher supérieur émergent des tiges végétales courbées. Le rendu du décor est flou. La découpe des décors sur la paroi est évidente. L'anse est verticale et composée de deux rubans minces de section ovale qui se superposent deux fois sur leur hauteur. Au sommet, les rubans sont rabattus vers le bas pour s'appuyer sur l'épaule de la théière. À la base, les rubans vont s'appuyer sur le corps de la théière. Les extrémités des quatre rubans présentent un motif moulé qui comprend une rosette au-dessus de deux feuilles. Il y a de la dorure sur le bord de même qu'un filet sur les anses, sur toute leur longueur. Il y a aussi un motif végétal de feuilles stylisées en dorure sur la paroi externe du bec, de même que de la dorure sur le pourtour de son embouchure, au sommet du bec.

Numéro d'accession 2018.10.220

Date 1850 c

Matériaux céramique, terre cuite fine

Dimensions 11,4 x 11,8 cm

© Collection Pointe-à-Callière, fonds Paul-Gaston L'Anglais, 2018.010.0220

Photo de René Bouchard
